

En conséquence et conformément au Règlement du Prix Dollfus, il y a lieu de procéder à un second vote, qui aura lieu à la séance du 9 octobre.

— Le Secrétaire rappelle que tous les membres français ont le droit de prendre part au vote, qui aura lieu au scrutin secret, soit directement soit par correspondance. Dans ce dernier cas, l'enveloppe fermée contenant le bulletin de vote, et signée très lisiblement par le membre de qui elle émane, devra être parvenue entre les mains du Président, au plus tard le 9 octobre à 8 heures du soir.

Corrigenda. — M. F. LE CERF envoie les rectifications suivantes au *Bulletin* [1912] n° 10 :

Page 227, dernière ligne, après : *E. jurtina* L. var. *persica* n. var. ♂, ajouter : fig. 3.

Page 228, ligne 12, au lieu de : ♀, lire : ♀. —

Le dessin de la fig. 6 s'applique à la légende de la fig. 4; celui de la fig. 4 à la légende de la fig. 5 et celui de la fig. 5 à la légende de la fig. 6.

Communications.

Diagnose d'un *Closterus* nouveau de Madagascar

[COL. CERAMBYCIDAE]

par P. L. BOPPE.

Closterus Rothschildi, n. sp. — *Capite, prothorace, antennis pedibusque rubro castaneis, elytris pallidioribus. Oculis magnis, supra non approximatis, subtilis a menti latitudine rix minore distantibus. Antennis corpore longioribus, articulis a tertio fortissime flabellatis, omnium articulorum processu articulum sequentem aequante, decimi articuli processu dimidium undecimi articuli aequante; prothorace glabro, fortiter ac crebre punctato; angulis lateribusque anticis dentatis; elytris elongatis, sat crebre punctatis.*

Long. 34 mill., lat. ad hum. 41 mill.

Cap d'Ambre (Madagascar).

Un exemplaire ♂ étiqueté sous ce nom dans la collection du Muséum de Paris, par M. LAMEERE. Un autre de ma collection. — La description détaillée et la figure de cette magnifique espèce paraîtront dans les *Annales* avec celles dont les diagnoses figurent dans le *Bulletin* [1912] n° 4.

Description d'un Asidide nouveau de Madagascar

[COL. TENEBRIONIDAE]

par J. CHATANAY.

Andremius planatus, n. sp. (fig. 1). — Noir, mais presque en entier recouvert de squamules gris-brunâtre masquant la couleur foncière, et souvent en outre d'un enduit terreux. Dessus à peu près glabre; seuls, le bord antérieur de l'épistome et le bord postérieur du thorax, au-dessus de l'écusson, ciliés. Dessous et pattes à pubescence couchée, gris brunâtre.

Tête transverse, inégale, concave en dessus, engagée dans le pronotum jusqu'aux yeux qui sont petits et peu visibles; trois fossettes sur le front. Antennes grêles, sétosellées, à art. 1 assez gros, 2 très petit, 3 allongé, presque cylindrique, 4 à 9 obconiques, diminuant graduellement de longueur, 10 conique, aussi large que long. II court, subglobuleux, à moitié encastré dans le 10°. Formule : $2 + 1 + 3 + 2 + 1,9 + 1,8 + 1,7 + 1,6 + 1,5 + 1,5 + 1$ (fig. 2).

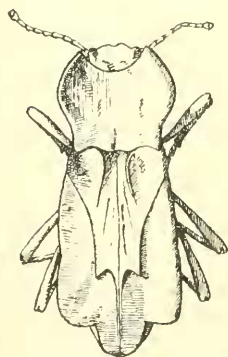


Fig. 1. — *Andremius planatus* Chatanay.

Pronotum un peu plus (♀) ou aussi (♂) large que long, concave d'un bord à l'autre, non rebordé; inégal, mais sans relief bien marqué; avec sur le quart postérieur un sillon médian plus ou moins net, quelquefois très légèrement marqué aussi en avant; angles antérieurs aigus, un peu arrondis à l'extrémité; côtés élargis presque en ligne

droite de ces angles au milieu, puis rétrécis et sinués vers la base; celle-ci trisinuée, presque aussi large que celle des élytres; angles postérieurs bien marqués, un peu prolongés en arrière.